



le **CAUE**
du **Morbihan**

propose un

CYCLE DE FORMATION 2020 - 2022

Réaliser ses projets d'aménagement



LES FONDAMENTAUX

1. Définir une stratégie globale d'aménagement
2. Aménager, requalifier un espace public
3. Construire, réhabiliter un équipement public



Pour chacune de ces réunions, un protocole sanitaire strict sera mis en place :
salle minimum de 90 m², désinfection des tables et chaises, masques obligatoires,
désinfection des mains obligatoire, mesures de distanciations physiques etc ...

Chers collègues

Le CAUE lance un cycle de formation portant sur les questions d'urbanisme, d'architecture et de développement durable.

Ce programme de formation s'adresse d'une part en priorité aux nouveaux élus tout en étant ouvert aux élus déjà en place avant les élections municipales et d'autre part aux techniciens des collectivités et aux différents professionnels de l'aménagement.

Cette formation a pour principal objectif de fournir aux participants des éléments-clés et les références indispensables dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture, du paysage et de l'environnement pour tout projet d'aménagement.

Elle sera organisée en deux temps avec un premier cycle portant sur les fondamentaux (stratégie urbaine, équipements et espaces publics) en 2020-2021. Dans la continuité et en complément de ces approches en salle, des visites seront proposées sur d'autres demi-journées. Celles-ci seront l'occasion de découvrir des opérations concrètes et d'entendre le témoignage d'élus et de professionnels sur leurs mises en oeuvre.

Le second cycle, développé fin 2021 - début 2022, proposera un approfondissement en abordant les sujets suivants : nature en ville, densification et nouvelles formes urbaines, préservation et valorisation du patrimoine communal.

Dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et plus généralement du cadre de vie offert à la population, ces cycles de formation donnent les moyens aux élus de jouer leur rôle, avec pertinence et efficacité pour développer et mettre en oeuvre des projets d'aménagement de qualité, dans les meilleures conditions possibles.

Au travers de cette formation, le CAUE, structure départementale, souhaite aussi affirmer son rôle d'accompagnateur au service des collectivités pouvant intervenir à la demande en tant que conseil en amont de tout projet d'aménagement.

Espérant une bonne mobilisation pour ce cycle de formation, recevez, chers collègues, nos sincères salutations.

Ronan LOAS,
Président du CAUE 56





Mairie de Locmalo - Richard Faure architectes

OBJECTIFS

- Développer une culture de projet adapté au territoire et aux spécificités de chaque collectivité,
- Réussir la mise en œuvre de projets publics en étant sensibilisé aux enjeux fondamentaux de l'architecture, de l'urbanisme et du développement durable,
- Connaître les principaux outils réglementaires et opérationnels en urbanisme,
- Créer un lieu de débat, s'enrichir d'expériences, échanger sur des opérations de référence et adopter des méthodologies partagées.

ORGANISATION

- Intervention sur une demi-journée en matinée (08 h 45 - 12 h 30).
- Pour faciliter la participation, chaque thème sera développé sur 6 territoires morbihannais de référence.
- Un maximum de 20 participants à chacune des sessions.
- Approche dynamique alternant partie théorique, études de cas et échanges avec les participants.
- Organisation sur d'autres demi-journées, en complément de ces séances de formation, de visites sur le terrain avec présentation par les élus et professionnels concernés d'opérations d'aménagement réalisées.

Module 1

Définir une stratégie globale d'aménagement



Objectif

Connaître et comprendre la démarche d'élaboration d'un projet d'aménagement et de développement durable à l'échelon communal

Intervenants

Frédérique FALLET,
Architecte-conseil au CAUE
Yannick MAHE,
Urbaniste-conseil au CAUE

Comment définir une stratégie d'aménagement durable adaptée à son territoire avec la volonté de prendre en compte les enjeux de transition écologiques tout en se confrontant à la complexité opérationnelle (foisonnement réglementaire, exigences des partenaires institutionnels, restrictions budgétaires, etc.) et en satisfaisant la demande croissante de participation citoyenne?

La définition d'un projet urbain durable, global et transversal vise à atteindre cet objectif.

1. Histoire de l'urbanisme

Déroulement d'une frise chronologique présentant les principaux faits, mouvements et Lois ayant trait à l'urbanisme en France et en Bretagne depuis la fin du 19^{ème}.

2. Les grands enjeux d'aménagement sur le Morbihan

Présentation d'indicateurs, d'éléments cartographiques et de schémas illustrant l'évolution récente du Morbihan et les enjeux d'aménagement inhérents :

- démographie et rythme de construction,
- étalement urbain et consommation foncière, etc.

3. S'inscrire dans un territoire élargi

Mise en évidence de l'imbrication des échelles territoriales et des problématiques dépassant le strict cadre communal.

4. Le projet urbain communal

Une démarche exigeante, un projet politique
Rôle et apport du CAUE et autres partenaires au travers d'études de cas : *diagnostic, dynamisation et confortation des centres urbains, renouvellement urbain, densité, circulations douces, coulées vertes, etc.*

Modalités de mise en oeuvre d'un plan de développement.
Les nouvelles politiques d'aménagement et partenaires associés (AMI Dynamisme centres-villes/bourgs ruraux, Coeur de Ville...).

Module 2

Aménager ou qualifier un espace publics



Brec'h - Espaces publics - Horizons Paysage et Aménagements

Objectif

Acquérir les bases méthodologiques pour mener à bien un projet d'aménagement d'espace public

Intervenants

Corine GANIER,
Urbaniste-conseil au CAUE
Delphine DERVILLE,
Architecte-conseil au CAUE
Damien OGER,
Environnementaliste au CAUE

Comment mieux appréhender les enjeux liés à la mise en oeuvre d'un projet d'aménagement d'espace public, à travers la prise en compte des enjeux sociaux et d'usages, paysagers, patrimoniaux, environnementaux et économiques ?

Comment conduire une démarche de projet de l'intention, l'analyse des besoins, la définition du programme et la phase opérationnelle jusqu'à la réception des travaux ?

L'aménagement d'espace public, que ce soit en réhabilitation ou en création, nécessite une démarche longue et des investissements lourds qui engagent la collectivité pour plusieurs années. Il est donc primordial de prendre le temps de la réflexion en amont avant d'engager des travaux et de bien connaître l'ensemble des enjeux pour réussir son projet d'aménagement.

1. Comment concevoir des espaces publics de qualité ?

- Inscrire le projet dans une politique globale et participative,
- Bien définir les objectifs à atteindre
- Relever les enjeux à travers des choix d'aménagement pertinents : répondre aux besoins des usagers, valoriser le patrimoine, réintroduire du végétal, de la biodiversité, choisir des traitements de sol, du mobilier urbain adapté, embellir le cadre de vie, ...
Ces enjeux seront abordés à travers de multiples exemples et photographies de référence.

2. Comment conduire une démarche de projet ?

- Retour sur les étapes clés dans le processus de déroulement du projet, de l'intention première à la mise en service d'un nouvel aménagement, en passant par l'organisation de la conduite de projet, l'élaboration du programme, la compréhension des responsabilités de la maîtrise d'ouvrage et des missions du maître d'œuvre.
- Le rôle du CAUE, dans l'accompagnement de la commune tout au long du processus.

Mardi 3 novembre 2020
Malestroit

Jeudi 19 novembre 2020
Larmor-Baden

Mardi 1^{er} décembre 2020
Evellys

Jeudi 17 décembre 2020
Questembert

Mardi 12 janvier 2021
Saint-Philibert

Jeudi 21 janvier 2021
Lorient

Mardi 17 novembre 2020
Malestroit

Jeudi 3 décembre 2020
Larmor-Baden

Mardi 15 décembre 2020
Evellys

Jeudi 7 janvier 2021
Questembert

Jeudi 21 janvier 2021
Saint-Philibert

Jeudi 4 février 2021
Lorient



Guégon - Médiathèque/garderie - Grignou-Stephan Architectes



Objectif

Acquérir une méthodologie et des références pour favoriser une qualité dans la production d'équipements publics

Intervenants

Véronique LE BARS,
Architecte-conseil au CAUE
Patrick MOREL,
Architecte-conseil au CAUE

Regroupés ou répartis sur le territoire de la commune, les équipements publics forment des repères, forgent l'identité de la cité et transforment les paysages en réinvestissant des friches, des dents creuses, des espaces bâtis vacants.

La transition écologique et énergétique interroge aujourd'hui nos façons de penser et construire les équipements publics : réduction de nos consommations énergétiques et utilisation frugale des ressources (matériaux, sols,...), diminution de la pollution et des risques d'une manière plus générale (notion de confort, de santé...), auxquelles s'ajoute la question de la fabrication d'un bien commun (participation citoyenne, valeur symbolique).

Le fil directeur de cette formation est la recherche d'exemplarité (faire mieux, faire autrement) et la compréhension des moyens pour y arriver à chaque étape de la réflexion :

1. Pour qui et pour quoi faire ?

- Enjeux sociétaux (les usages), économiques et politiques (le foncier, les travaux, le financement), urbains et paysagers
- Etudes préalables (opportunité, faisabilité) et définition d'un programme : cas pratiques, rôle et apport du CAUE

2. Comment bien concevoir ?

- Enjeux architecturaux, patrimoniaux : cas pratiques
- Mise en concurrence adéquate pour bien sélectionner la maîtrise d'œuvre (équipe pluridisciplinaire) : cas pratiques
- Méthodologie de travail pendant les études : étapes de questionnement et de validation successives, information ou participation de la population

3. Comment bien fabriquer ?

- Enjeux techniques et environnementaux (Transition Ecologique Energétique, frugalité, biosourcés, Analyse Cycle de Vie, économie circulaire) : cas pratiques
- Suivi des travaux (détails, échantillons, prototypes...), mise en service (notamment équipements techniques).

Evellys

Salle Avel Dro
Bourg de Naizin

Malestroit

Siège De l'Oust à Brocéliande Communauté
PA Tirpen/La Paviotaie

Lorient

Maison de l'Agglomération
Quai du Péristyle

Saint-Philibert

Salle Le Mousker
7 rue Jean-François Gouzer

Larmor-Baden

Salle Le Cairn
3 rue Pen Lanic

Questembert

Siège de Questembert Communauté
8 avenue de la Gare



Mardi 1^{er} décembre 2020

Malestroit

Judi 17 décembre 2020

Larmor-Baden

Mardi 12 janvier 2021

Evellys

Judi 21 janvier 2021

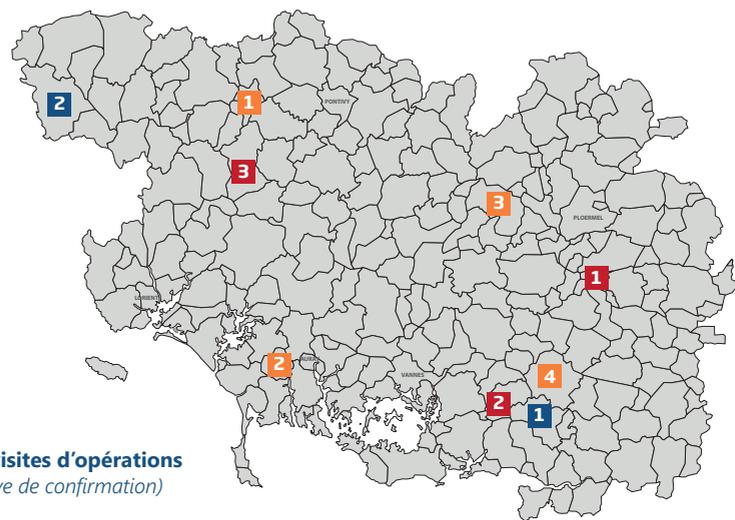
Questembert

Judi 4 février 2021

Saint-Philibert

Judi 18 février 2021

Lorient



Lieux de visites d'opérations

(sous réserve de confirmation)

Printemps 2021

En complément des séances de formation organisées en salle fin 2020 et début 2021, des visites d'opérations seront organisées sur site au printemps 2021, à chaque fois sur une demi-journée.

Lieux de visite (liste provisoire) :

- Module 1**
- 1 Noyal Muzillac : Opération AMI Revitalisation du centre-bourg
 - 2 Guisriff : Opération AMI Revitalisation du centre-bourg
- Module 2**
- 1 Missiriac : Visite de la requalification des espaces publics du bourg
 - 2 Lauzac'h : Visite de la requalification des espaces publics du bourg
 - 3 Bubry : Visite de la requalification du village de Saint Yves
- Module 3**
- 1 Locmalo : Visite de l'école et de la mairie
 - 2 Ploemel : Visite de la mairie et du chantier de la médiathèque
 - 3 Guégon : Visite de la médiathèque
 - 4 Questembert : Visite de l'école maternelle

Ce premier cycle de formation développé en 2020-2021 porte sur les fondamentaux de l'aménagement. Un second cycle vous sera proposé à partir du deuxième semestre 2021. Celui-ci, intitulé «Approfondissements», vise à aller plus en avant en développant et détaillant des thèmes juste esquissés lors de la première phase de formation et en abordant de nouveaux sujets.

Module 4 : La nature en ville

A l'heure des grands enjeux de la transition écologique (dérèglement climatique, effondrement de la biodiversité, réduction des espaces naturels et agricoles, etc.), la question de la création de modèles d'aménagement renouvelés plus respectueux de notre environnement se pose avec de plus en plus d'acuité.

Mots clefs : *environnement sain, connaissance des milieux, gestion différenciée, circulations alternatives, nature et habitat, place de l'eau, etc.*

Module 5 : Renouvellement urbain, densification et formes urbaines

Répondre aux enjeux environnementaux et aux nouvelles exigences réglementaires (limitation de la consommation foncière, ratio de densité dans les SCOT, les PLU, objectif de zéro artificialisation, réduire la consommation énergétique des bâtiments, les déplacements) autant d'enjeux à venir qui imposent de revoir le mode d'urbanisation et de remettre en cause l'étalement urbain et le modèle pavillonnaire.

Comment limiter la consommation foncière ? Où urbaniser au sein des bourgs ? Comment urbaniser ?

Mots clefs : *dents creuses, renouvellement urbain, densité, nombre de logements/hectare, mixité sociale, diversité d'habitats, individuel dense, habitat semi-collectif, habitat partagé, taille de parcelle, implantation, mitoyenneté, intimité, qualité de vie, espace commun, lieu de vie, de rencontre....*

Module 6 : Préservation et valorisation du patrimoine architectural

Au titre de leurs compétences en matière d'aménagement et d'urbanisme, les élus locaux ont un rôle important à jouer pour protéger et mettre en valeur la richesse patrimoniale communale.

Cette responsabilité est d'autant plus importante que ce patrimoine local ne bénéficie pas de protection au titre des politiques nationales. Il peut faire l'objet de projet de valorisation en concertation avec les acteurs locaux.

Mots clefs : *enjeux historiques et culturels, préservation du foncier, frugalité, économie de ressources, faisabilité, moyens de protection.*

Fin 2021 - 2022



64 rue Anita Conti - CS 20514 - 56035 VANNES Cedex • Tél : 02 97 62 40 90
conseil@caue56.fr

 Habiter le Morbihan, vivre en Bretagne

www.caue56.fr